

# **MAIRIE de PRUNIERES**

## **Les Clots**

**05230 PRUNIERES**

Téléphone : 04.92.50.65.89

Télécopie : 04.92.50.33.08

Email : [mairiedeprunieres@wanadoo.fr](mailto:mairiedeprunieres@wanadoo.fr)

Web : [www.prunieres.fr](http://www.prunieres.fr)

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Vendredi 27 Juin 2008**

Suite à la convocation adressée par Monsieur le Maire à tous les conseillers municipaux, et affichage en mairie, cette réunion s'est déroulée le vendredi 27 Juin 2008 dans la salle du conseil.

**Présents :** Monsieur René FUSINA, *Maire*, Messieurs DOUSSOT et BLANC, *Adjoints*, Mesdames et Messieurs ARNAUD, DURAND, GIRARD, GLEIZES, GUIEU, HILBERT, MARSEILLE, REYMOND.

**Secrétaire :** Madame GLEIZES.

Monsieur le Maire remercie les conseillers de leur présence et ouvre la séance à 20h30.

### **A - Points à l'ordre du jour :**

- **Elections sénatoriales :**

Les HAUTES-ALPES doivent élire un Sénateur en Septembre 2008.

A la demande du Préfet, la commune doit élire un titulaire et 3 suppléants.

#### **Constitution du Bureau de vote :**

- Membres : Martine MARSEILLE, Bruno DURAND, Yves BLANC, Emile HILBERT.
- Secrétaire : Jeanine GLEIZES.

**Sont élus :** Titulaire : René FUSINA

Suppléants : Dominique GIRARD, Robert GUIEU, Roland ARNAUD.

- **Ecole :**

Les boiseries extérieures ont été lasurées. Pendant les vacances d'été, la peinture de la salle de classe sera refaite. Le suivi des travaux sera assuré par Yves BLANC.

Le secrétariat de mairie est ouvert le Lundi de 14h à 16h, et le Jeudi de 11h à 12h.  
Le Maire reçoit sur rendez-vous le Samedi de 10h à 12h

# **MAIRIE de PRUNIERES**

*(Suite)*

L'Instituteur est d'accord pour enlever tous les documents des murs et pour rassembler les meubles au milieu de la classe.

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'Internet WIZEO sera installé dès Juillet pour l'école et qu'il a pu obtenir la gratuité de l'abonnement.

Le Conseil Général a donné une suite favorable à la demande d'un ordinateur d'occasion gratuit pour l'école. L'instituteur a confirmé avoir pris possession de l'appareil.

L'Instituteur a fait part des nouvelles dispositions pour la rentrée scolaire 2008 : 4 jours de cours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et 2 heures de soutien par semaine, dispensées à raison d'une demi-heure par jour de 13H à 13H30. Les élus approuvent cet horaire.

Le sondage sur les effectifs prévisionnels 2009 sera remis lors du prochain conseil.

- **Presbytère :**

Le presbytère, propriété de la commune, est actuellement loué, et le bail court jusqu'à fin 2010. La construction ne présente plus toutes les garanties en termes de sécurité.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le maire :

- à mettre fin au bail aux termes du présent bail.
- à mandater un géomètre pour borner la parcelle attenante au presbytère.
- à faire estimer le bien par le service des Domaines.
- 

- **Travaux en cours et projetés :**

- Abords de la salle St Michel et parvis de l'église : Les travaux de goudronnage s'élèvent à 9.218,29 Euros, dont 8 510,00 Euros pris en charge par la COM COM. Seule la somme de 708,29 Euros reste à la charge de la commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour procéder aux ajustements budgétaires correspondants, et autorise M. le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce programme.

- La salle Saint- Michel dont les travaux sont terminés, sera réservée aux associations de la commune. Un règlement intérieur d'utilisation va être discuté avec les associations de la commune.

- Chemin communal n° 27 Les travaux de goudronnage et la réfection du réseau d'eau potable s'élèvent respectivement à 16 389,66 € HT et 17 085,75 € HT, sachant que la Com.Com et le Conseil Général financent la partie voirie à hauteur de 13 170 €, et que la commune peut bénéficier de 75% de subvention pour l'eau potable. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les propositions de travaux, autorise Monsieur le maire à établir les demandes de subventions, et s'engage sur l'autofinancement des sommes restantes.

- Place de la Mairie Cette place est actuellement en mauvais état et il serait bon de lui donner un aspect plus net et plus accueillant. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le lancement du projet de travaux, et autorise Monsieur le maire à consulter des bureaux d'études. La commission d'appel d'offre communale sera ensuite invitée à proposer le maître d'œuvre de cette opération, dont le choix devra être validé par le conseil municipal.

# **MAIRIE de PRUNIERES**

*(Suite)*

- Cabane et abri de la Gardette Les 2 permis de construire ont été accordés; nous restons dans l'attente des subventions. De nouvelles demandes d'aides ont été formulées auprès du Parc des Ecrins. Les travaux se feront au printemps 2009.

- Aire de loisirs de la Bascule Les demandes de subvention ont été faites. Le Conseil Général nous a répondu favorablement en nous accordant 10 395 Euros; les autres subventions sont en attente ; les travaux auront lieu au printemps 2009.

- Enfouissement lignes électriques et téléphoniques : Une demande de prévision de travaux d'enfouissement des lignes à Prapérier a été faite auprès du S.I.E. Une visite avec le directeur de la FDE et le président du SIE est prévue le 30 Juin.

- **Container animaux**

La commune de CHORGES va devoir réaliser des travaux de mise en conformité du site. Le coût pour PRUNIERES est de 5 621 €, au prorata du nombre d'animaux recensés dans les diverses communes adhérentes.

Monsieur le Maire est autorisé, par décision unanime des élus, à signer la convention aux termes de laquelle les agriculteurs de notre commune sont autorisés à déposer les cadavres d'animaux dans le container et la commune accepte de payer ladite somme. Mais le Conseil Municipal demande à Monsieur le maire de faire ajouter sur cette convention que la commune de PRUNIERES aura toujours le droit d'utiliser le container lors du prochain projet qui sera porté par la COM.COM de l'Avance, et qu'elle sera associée à l'élaboration de ce projet.

- **Parc National des Ecrins**

La nouvelle loi concernant les Parcs Nationaux demande à ces derniers d'établir une charte formalisant un projet de territoire concerté avec les acteurs locaux. Une enquête publique est donc lancée. Les documents peuvent être consultés en mairie jusqu'au 25 Juillet 2008. Un registre d'observation est aussi disponible.

- **Réseau des eaux usées**

Les eaux « parasites » évoquées lors du dernier Conseil Municipal semblent être des infiltrations naturelles. Il faut attendre la fin de l'été pour vérifier la porosité du réseau. Des mesures de débit sont en cours.

- **ADSL**

Le haut débit est maintenant opérationnel sur PRUNIERES. Les personnes intéressées doivent faire leur demande directement auprès de la société WIZEO.

- **Indemnités Percepteur**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le maire à signer une délibération visant à l'attribution d'indemnités (30,49 Euros/an) de conseil et de budget à M.WEYNACHTER, receveur de la collectivité, conformément à l'arrêté du 16 Septembre 1983.

## **B - Informations diverses**

- Arrêté municipal : « La circulation et le stationnement des véhicules à moteur sont interdits sur la place de la Mairie le 26 Juillet de 19 h à 24h, et le 3 Août de 13 h à 20 h. »

# **MAIRIE de PRUNIERES**

*(Suite)*

- Eau potable : Les résultats d'analyse, établies par la DDASS, révèlent : « *Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés* ».
  
- Caniveaux sur chemins communaux : Le Syndicat Intercommunal Routier va être mandaté pour procéder au désherbage des caniveaux.
  
- Nuisances de voisinage : Il va être rappelé dans Le Petit Toupin, quelques règles de civisme :
  - \* que les horaires pendant lesquels les engins à moteurs peuvent être utilisés pour le jardinage ou autre, doivent être respectés.
  
  - \* qu'il est demandé de ne pas procéder au vidange et remplissage des piscines après le 01 mai, (les agriculteurs sont en manque d'eau !) et qu'il est formellement interdit « d'envoyer » ses eaux de pluies ou de piscine chez son voisin.
  
- Containers supplémentaires : Le SMICTOM, interrogé sur la mise en place de conteneurs à verre supplémentaires, a répondu par la négative.
  
- O.T.I : Malgré un nouveau système de fonctionnement, la prédominance de REALLON et SAVINES se fait toujours sentir. Cependant les autres communes commencent à montrer leur opposition afin d'obtenir plus d'équité.
  
- Remerciements : Le Conseil Municipal remercie Monsieur de BARIN d'avoir accepté et fait couper, rapidement et sans contrariété, un arbre qui pouvait menacer la sécurité publique. Le Conseil Municipal remercie également Monsieur CASSING d'avoir refait gracieusement l'escalier en bois de la salle des Fêtes.

La séance est levée à 23 H 45